

Portrait des étudiantes et des étudiants ayant échoué à leur première passation de l'épreuve uniforme de français au collégial

RAPPORT D'ANALYSE

Février 2026

Coordination et rédaction

Direction de la formation générale et préuniversitaire
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Direction des statistiques et de l'information de gestion
Direction générale de la planification et de la performance

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec, 2026
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-92336-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

Table des matières

Mise en contexte	1
Objectif de l'étude	2
Démarche	3
Résultats	6
Ensemble du réseau	6
Sexe	8
Type de formation	10
Statut légal au Canada	12
Type de fréquentation	14
Situation de handicap	16
Langue maternelle	18
Moyenne au secondaire	20
Analyses complémentaires.....	23
Discussion sur les résultats.....	25
Limites de l'étude	27
Conclusion	28
Pistes de réflexion.....	29

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux cumulatif de réussite à l’EUF enregistré chez les étudiantes et les étudiants l’ayant passée une première fois au cours d’une année scolaire donnée selon le nombre de passations, ensemble du réseau collégial	4
Tableau 2 : Évolution du taux d’échec à l’EUF, ensemble du réseau	6
Tableau 3 : Évolution du taux d’échec à l’EUF selon le sexe, ensemble du réseau	8
Tableau 4 : Évolution du taux d’échec à l’EUF selon le type de formation, ensemble du réseau	10
Tableau 5 : Évolution du taux d’échec à l’EUF selon le statut légal au Canada, ensemble du réseau	12
Tableau 6 : Évolution du taux d’échec à l’EUF selon le type de fréquentation, ensemble du réseau	14
Tableau 7 : Évolution du taux d’échec à l’EUF selon la situation de handicap, ensemble du réseau	16
Tableau 8 : Évolution du taux d’échec à l’EUF selon la langue maternelle, ensemble du réseau	18
Tableau 9 : Évolution du taux d’échec à l’EUF selon la moyenne au secondaire, ensemble du réseau	20
Tableau 10 : Analyse des taux d’échec élevés lors de la première passation de l’EUF, selon différentes caractéristiques, années scolaires 2016-2017 à 2018-2019 et 2021-2022 à 2023-2024, ensemble du réseau collégial	23
Tableau 11 : Proportion des étudiantes et des étudiants inscrits pour la première fois à l’EUF, selon différentes caractéristiques, années scolaires 2016-2017 à 2018-2019 et 2021-2022 à 2023-2024, ensemble du réseau collégial	24
Tableau 12 : Proportion des étudiantes et des étudiants ayant échoué à leur première passation de l’EUF, selon différentes caractéristiques, années scolaires 2016-2017 à 2018-2019 et 2021-2022 à 2023-2024, ensemble du réseau collégial	24

Liste des graphiques

Graphique 1 : Évolution du taux d'échec à l'EUF, ensemble du réseau	7
Graphique 2 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le sexe, ensemble du réseau.....	9
Graphique 3 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le type de formation, ensemble du réseau	11
Graphique 4 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le statut légal au Canada, ensemble du réseau.....	13
Graphique 5 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le type de fréquentation, ensemble du réseau	15
Graphique 6 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon la situation de handicap, ensemble du réseau.....	17
Graphique 7 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon la langue maternelle, ensemble du réseau.....	19
Graphique 8 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon la moyenne au secondaire, ensemble du réseau	21

Mise en contexte

Dans le cadre du déploiement de la mesure 3.5 du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES), le ministère de l'Enseignement supérieur (ci-après nommé « Ministère ») a mis sur pied le Comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial afin de formuler des recommandations pour améliorer la maîtrise du français chez les étudiantes et les étudiants du collégial et, ainsi, de favoriser leur réussite¹. Cette mesure a mené à la publication, le 10 mars 2023, du rapport de ce comité, intitulé [La maîtrise du français au collégial : le temps d'agir](#)², qui contient 35 recommandations pour l'amélioration du français écrit au collégial. Le Ministère a procédé à une analyse de données liées à l'épreuve uniforme de français (EUF) dans le contexte de la mise en œuvre de certaines de ces recommandations :

- « que soit décrite et analysée la situation des échecs répétés à l'épreuve uniforme de français dans la perspective de proposer des mesures visant une réussite optimale »³;
- « que soient dégagées les caractéristiques de la population étudiante éprouvant de sérieuses difficultés en français dans la perspective de mettre en place des actions porteuses pour sa réussite »⁴;
- « que les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur utilisent toutes les données dont ils disposent dans une réelle perspective de soutien à la réussite »⁵.

Ce document présente les résultats d'une analyse des caractéristiques des étudiantes et des étudiants ayant échoué à leur première passation de l'EUF. Nous exposerons d'abord l'objectif de l'étude et notre démarche, puis ces résultats. Nous concluons avec une discussion sur ceux-ci. Il est à noter que la réussite de l'EUF dans les collèges anglophones sera suivie dans le cadre de travaux de mise en œuvre de la *Charte de la langue française* et ne fait donc pas l'objet du présent portrait.

¹ Le deuxième volet de la mesure 3.5, soit l'élaboration d'un rapport sur les « cours défis », a été réalisé par la publication, le 14 juin 2024, du document suivant : GROUPE DE TRAVAIL DU PARES, Regards croisés sur les conditions de réussite éducative des premiers cours de littérature et de philosophie au cégep, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, 2023, 230 p. Également disponible en ligne : cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/plan-action-reussite-es/Rapport-conditions-reussite-cours-defis-cegep.pdf.

² COMITÉ D'EXPERTES SUR LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS AU COLLÉGIAL, *La maîtrise du français au collégial : le temps d'agir*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, 2022, 95 p.

³ Recommandation 24.

⁴ Recommandation 33.

⁵ Recommandation 35.

Objectif de l'étude

L'objectif de ce portrait est de fournir des informations concernant l'épreuve uniforme de français afin de favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants.

Pour ce faire, il pose un regard national sur les étudiantes et les étudiants en situation d'échec à l'EUF. Il offre une vue d'ensemble de leurs caractéristiques selon les informations détenues par le Ministère. Les établissements d'enseignement collégial sont appelés à mettre en perspective les résultats présentés dans ce document en fonction de leur réalité propre et au regard des populations étudiantes qui composent leur milieu.

Le Ministère invite également les établissements à poursuivre leurs efforts dans la mise en place de solutions porteuses pour l'amélioration des compétences langagières des étudiantes et des étudiants. Par ailleurs, il est à noter que, dans l'objectif 1.5 du Plan stratégique 2023-2027, le Ministère accorde une place particulière à l'amélioration de la maîtrise de la langue française par l'ajout d'un nouvel indicateur portant sur le taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial et pour lequel une progression vers 84 %⁶ est visée d'ici 2027.

⁶ Le taux global de réussite concerne toutes les étudiantes et tous les étudiants qui se sont présentés à l'épreuve au cours d'une même année scolaire. Ils peuvent y avoir participé plus d'une fois durant cette période. En ce sens, la population concernée par le taux global de réussite diffère de la population à l'étude dans ce portrait, qui porte uniquement sur les personnes ayant échoué à leur première passation de l'épreuve.

Démarche

La population observée dans le cadre de cette analyse est celle des étudiantes et des étudiants qui ont échoué à leur première passation de l'EUF entre la période de 2016-2017 à 2018-2019 et celle de 2021-2022 à 2023-2024 (six années). Les résultats obtenus pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 se trouvent dans les tableaux et les graphiques présentés, mais ils sont exclus de l'analyse en raison des conditions de passation de l'EUF, qui étaient inhabituelles au cours de ces deux années pandémiques. Ainsi, la prudence est de mise dans l'interprétation de ces résultats et aucune comparaison avec les résultats des autres années scolaires ne devrait être faite.

Suivant la recommandation des expertes du Comité, qui proposaient de décrire et d'analyser les échecs répétés à l'EUF, le Ministère s'est penché sur la première passation de celle-ci puisque, d'un point de vue statistique, le bassin d'étudiantes et d'étudiants en situation d'échec à la première passation est plus vaste que lors des passations ultérieures et donc plus riche pour l'analyse de leurs caractéristiques. Qui plus est, lorsque l'on regarde le taux cumulatif de réussite à l'EUF enregistré chez les étudiantes et les étudiants l'ayant passée une première fois au cours d'une année scolaire donnée, force est d'admettre que les résultats s'améliorent grandement après deux passations.

Tableau 1 : Taux cumulatif de réussite à l'EUF enregistré chez les étudiantes et les étudiants l'ayant passée une première fois au cours d'une année scolaire donnée selon le nombre de passations, ensemble du réseau collégial

Nombre de passations ⁷	Années scolaires							
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ⁸	2020-2021 ⁹	2021-2022	2022-2023	2023-2024 ¹⁰
N ^{bre}	%	%	%	%	%	%	%	%
1	87,7	89,2	88,3	91,2	95,1	87,9	88,6	87,4
2	94,6	95,0	94,1	92,1	97,3	94,1	94,1	90,9
3	96,3	96,4	95,1	92,2	98,1	95,8	95,5	91,1
4	96,8	97,0	95,2	92,2	98,3	96,5	95,9	nd
N^{bre} d'étudiant(e)s¹¹	37 122	36 380	35 222	21 222	17 068	34 027	34 911	36 591

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), Direction générale de la planification et de la performance (DGPP), Direction des statistiques et de l'information de gestion (DSIG), CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

À l'exclusion des deux années pandémiques (2019-2020 et 2020-2021), le taux de réussite après une passation de l'épreuve varie entre 87,4 % et 89,2 %. Après deux passations, il est supérieur à 90,0 %. Ces résultats appuient la pertinence du choix de s'intéresser aux étudiantes et aux étudiants en situation d'échec à leur première passation de l'EUF pour, ultimement, trouver des moyens d'améliorer la réussite dès la première tentative.

Il est à noter que les valeurs indéterminées sont exclues des données présentées dans ce portrait. Nous obtenons ces valeurs pour les étudiantes et les étudiants n'ayant aucune correspondance de données. Ces valeurs représentent moins de 1 % des données dans les caractéristiques observées, à l'exception de la moyenne au secondaire, pour laquelle nous obtenons environ 7 % de valeurs indéterminées. Ce cas s'explique par les dossiers du secondaire incomplets ou absents (entre autres, pour les étudiantes et les étudiants internationaux, qui ont souvent fait leurs études secondaires ailleurs qu'au Québec).

⁷ Puisque l'étudiante ou l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, elle ou il peut avoir participé à plus d'une session de passation.

⁸ En raison de la pandémie de COVID-19, seulement quatre sessions de passation de l'EUF ont eu lieu en 2019-2020 et en 2020-2021, soit celles de l'automne 2019, de l'été 2020, de l'hiver 2021 et de l'été 2021. En mai et en décembre 2020, les passations des EUF ont été annulées.

⁹ La passation de l'EUF prévue pour le trimestre d'été 2020 a eu lieu. Néanmoins, elle s'est déroulée avec un nombre restreint d'étudiantes et d'étudiants, entre autres pour respecter les consignes sanitaires en matière de santé publique. Au mois de mai 2021, l'EUF a été tenue virtuellement et selon des modalités différentes de celles des passations précédentes. Le 23 novembre 2020, la ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que l'obligation de réussir l'EUF pour obtenir le diplôme d'études collégiales (DEC) était levée pour certaines étudiantes et certains étudiants.

¹⁰ Au moment de la lecture des données, les étudiantes et les étudiants ayant passé l'EUF pour la première fois au cours de l'année scolaire 2023-2024 n'ont pu y participer une quatrième fois en cas d'échec.

¹¹ Nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant passé l'EUF pour la première fois au cours de l'année scolaire indiquée.

La section suivante présente une analyse des résultats liés au taux d'échec, qui se définit comme étant le nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation d'échec sur le nombre total de ceux ayant participé à l'EUF pour une première fois. Le taux d'échec a été observé selon différentes caractéristiques scolaires et sociodémographiques. Ce portrait présente les caractéristiques pour lesquelles des écarts importants du taux d'échec ont été constatés entre les domaines de valeurs possibles¹². Le taux d'échec est présenté en fonction des huit caractéristiques suivantes :

- Ensemble du réseau;
- Sexe;
- Type de formation;
- Statut légal au Canada;
- Type de fréquentation;
- Situation de handicap;
- Langue maternelle;
- Moyenne au secondaire.

Une comparaison entre le taux d'échec des trois années scolaires ayant précédé la pandémie de COVID-19 (de 2016-2017 à 2018-2019) et celui des trois années scolaires l'ayant suivie (de 2021-2022 à 2023-2024) est aussi présentée pour chacune de ces caractéristiques.

Par la suite, ce portrait met en lumière des analyses complémentaires portant sur les taux d'échec les plus élevés observés et une comparaison entre certains domaines de valeurs est donnée. Nous analysons également la proportion de ces étudiantes et de ces étudiants parmi le nombre total de personnes inscrites pour une première fois à l'EUF ainsi que parmi celles et ceux ayant échoué. Il est pertinent de tenir compte de ces deux angles d'analyse (taux d'échec et proportion) afin de soutenir l'ensemble des étudiantes et des étudiants dans leur cheminement vers la réussite.

¹² Par exemple, pour la variable « type de formation », les domaines de valeurs possibles sont la formation préuniversitaire, la formation technique et le cheminement *Accueil ou transition* (Tremplin DEC).

Résultats

Durant la période observée, à l'exclusion des années pandémiques, un total de **214 253** étudiantes et étudiants ont été inscrits pour la première fois à l'EUF. Parmi ceux-ci, **25 330** ont échoué lors de cette première tentative.

Ensemble du réseau

Description de l'indicateur

L'ensemble du réseau concerne toutes les étudiantes et tous les étudiants ayant participé à l'EUF pour la première fois au cours de l'année scolaire indiquée.

Résultats

Le taux d'échec pour l'ensemble du réseau a peu varié sur la période observée. Il est de **12,3 %** pour l'année scolaire 2016-2017 et de **12,5 %** pour l'année scolaire 2023-2024.

Tableau 2 : Évolution du taux d'échec à l'EUF, ensemble du réseau

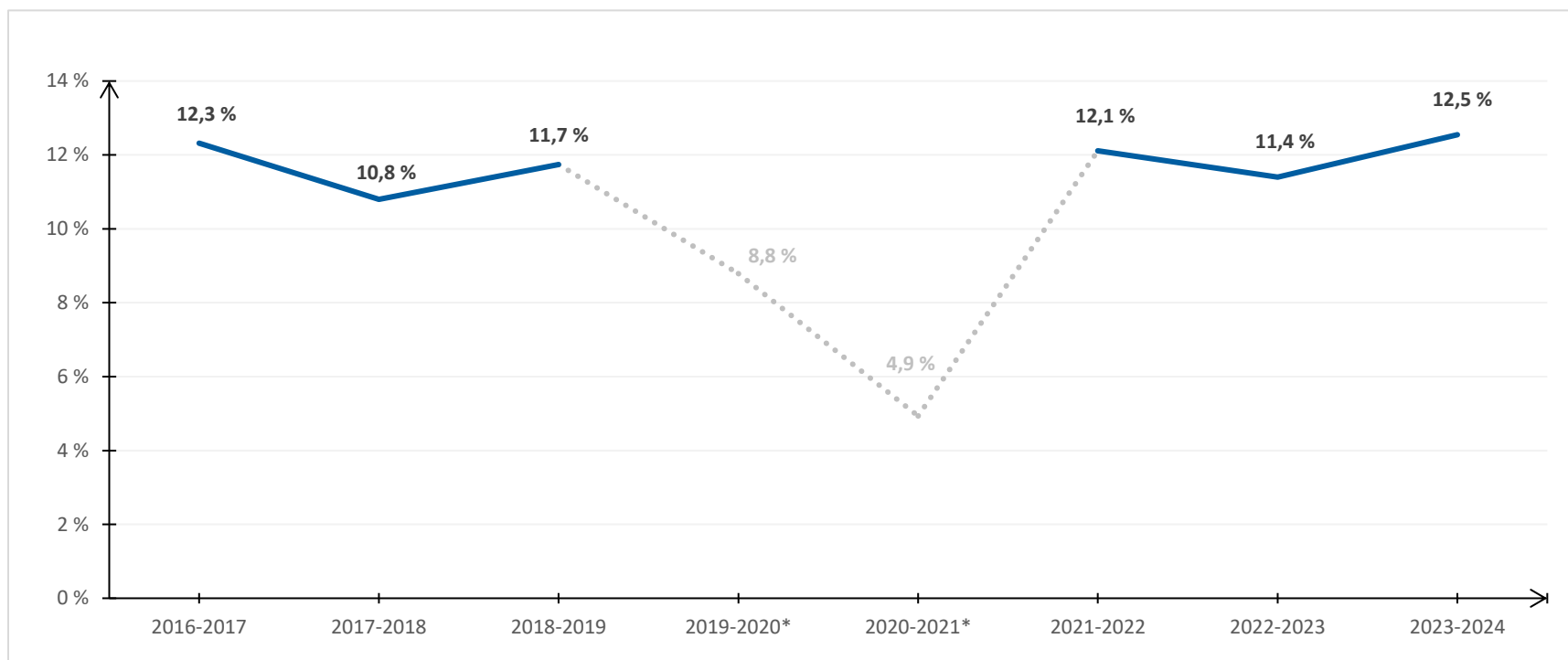
	Années scolaires								Total ¹⁴
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020 ^{*13}	2020-2021 ^{*12}	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
N^{bre} d'échecs	4 574	3 927	4 135	1 865	842	4 122	3 981	4 591	25 330
Taux d'échec	12,3 %	10,8 %	11,7 %	8,8 %	4,9 %	12,1 %	11,4 %	12,5 %	11,8 %
N^{bre} d'étudiant(e)s	37 122	36 380	35 222	21 222	17 068	34 027	34 911	36 591	214 253

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

¹³ L'astérisque (*) désigne les années pandémiques dans chacun des tableaux et des graphiques du présent portrait.

¹⁴ Le total exclut les résultats des deux années pandémiques.

Graphique 1 : Évolution du taux d'échec à l'EUF, ensemble du réseau



Analyse de l'indicateur

Le taux d'échec pour l'ensemble du réseau est de **11,8 %**. En comparant le taux d'échec des trois années prépandémiques (**11,6 %**) avec celui des trois années postpandémiques (**12,0 %**), on constate qu'il a augmenté de **0,4 point de pourcentage** (pdp).

Sexe

Description de l'indicateur

Cet indicateur correspond au sexe mentionné dans les documents officiels, qui est le sexe constaté à la naissance ou l'identité de genre lorsqu'elle diffère de celui-ci. Il est à noter que les résultats liés aux personnes dont le sexe mentionné dans les documents officiels est « non binaire » ne sont pas publiés en raison des petits effectifs.

Résultats

Le plus bas taux d'échec à l'EUF en ce qui concerne le sexe féminin est de **9,1 %** pour l'année scolaire 2017-2018, tandis que le plus haut est de **10,5 %** pour l'année scolaire 2023-2024. En ce qui a trait au sexe masculin, le taux d'échec le plus faible est de **13,4 %** pour 2017-2018, alors que le plus élevé est de **15,6 %** pour 2023-2024.

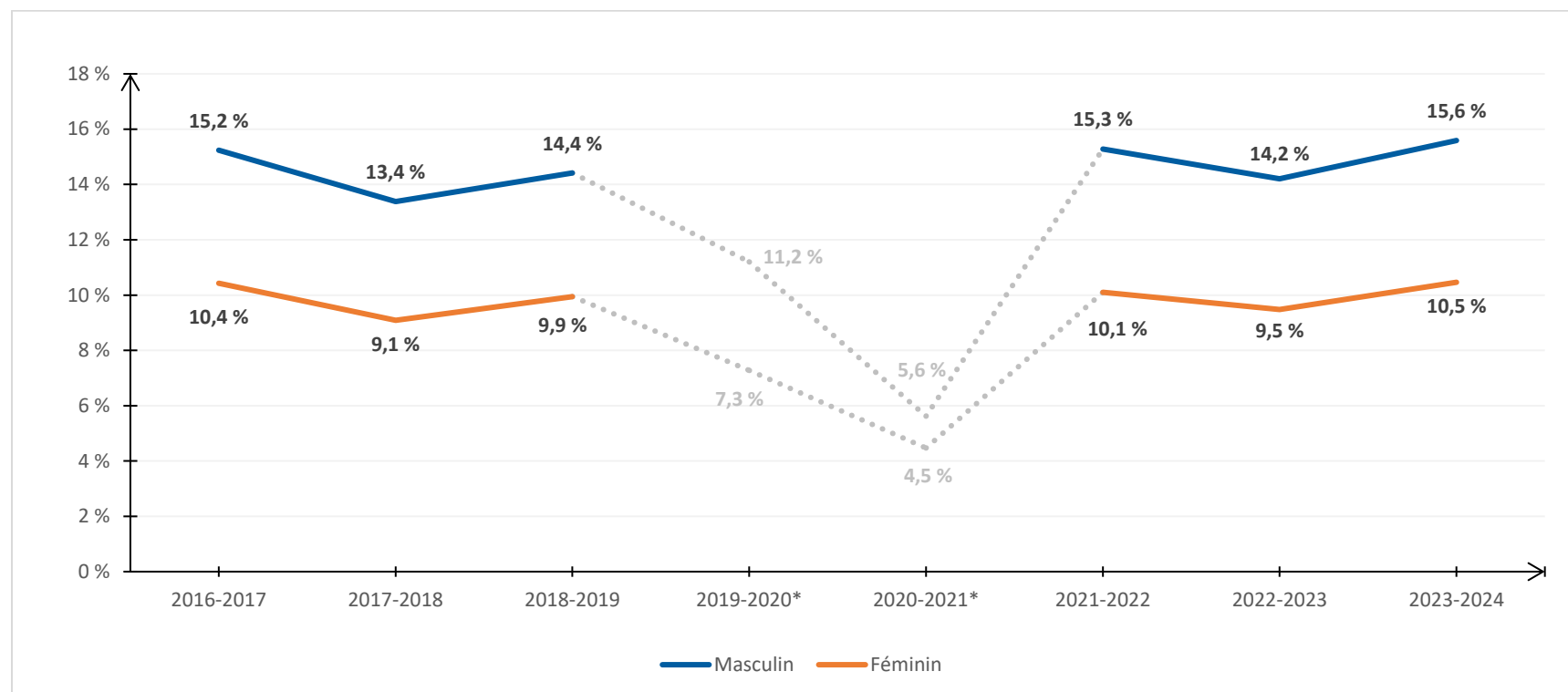
Tableau 3 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le sexe, ensemble du réseau

Sexe		Années scolaires								
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	2020-2021*	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total ¹⁵
Féminin	N ^{bre} d'échecs	2 348	1 990	2 097	951	458	2 098	1 966	2 272	12 771
	Taux d'échec	10,4 %	9,1 %	9,9 %	7,3 %	4,5 %	10,1 %	9,5 %	10,5 %	9,9 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	22 508	21 893	21 082	13 068	10 247	20 779	20 731	21 714	128 707
Masculin	N ^{bre} d'échecs	2 226	1 937	2 037	913	383	2 023	2 014	2 318	12 555
	Taux d'échec	15,2 %	13,4 %	14,4 %	11,2 %	5,6 %	15,3 %	14,2 %	15,6 %	14,7 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	14 605	14 479	14 131	8 150	6 813	13 241	14 173	14 869	85 498

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

¹⁵ Le total exclut les résultats des deux années pandémiques.

Graphique 2 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le sexe, ensemble du réseau



Analyse de l'indicateur

Le taux d'échec à l'EUF concernant les six années observées est de **9,9 %** pour le sexe féminin et de **14,7 %** pour le sexe masculin. En comparant le taux d'échec des trois années prépandémiques avec celui des trois années postpandémiques, on constate des augmentations de **0,2 pdp** chez les étudiantes et de **0,7 pdp** chez les étudiants.

Type de formation

Description de l'indicateur

Le type de formation est celui du programme menant au DEC au trimestre de passation de l'épreuve ou, à défaut de celui-ci, au trimestre antérieur le plus près, et ce, dans le même organisme que celui qui a inscrit l'étudiante ou l'étudiant à l'EUF. Sont inclus la formation préuniversitaire, la formation technique et le cheminement *Accueil ou transition* (Tremplin DEC).

Résultats

Le plus bas taux d'échec à l'EUF en formation préuniversitaire est de **6,6 %** pour 2017-2018, tandis que le plus haut est de **8,2 %** pour 2023-2024. En formation technique, le taux d'échec le plus faible est de **16,1 %** pour 2017-2018, alors que le plus élevé est de **18,1 %** pour 2016-2017. Quant au cheminement *Accueil ou transition*, le plus bas taux d'échec est de **13,6 %** pour 2022-2023, tandis que le plus élevé est de **18,8 %** pour 2016-2017.

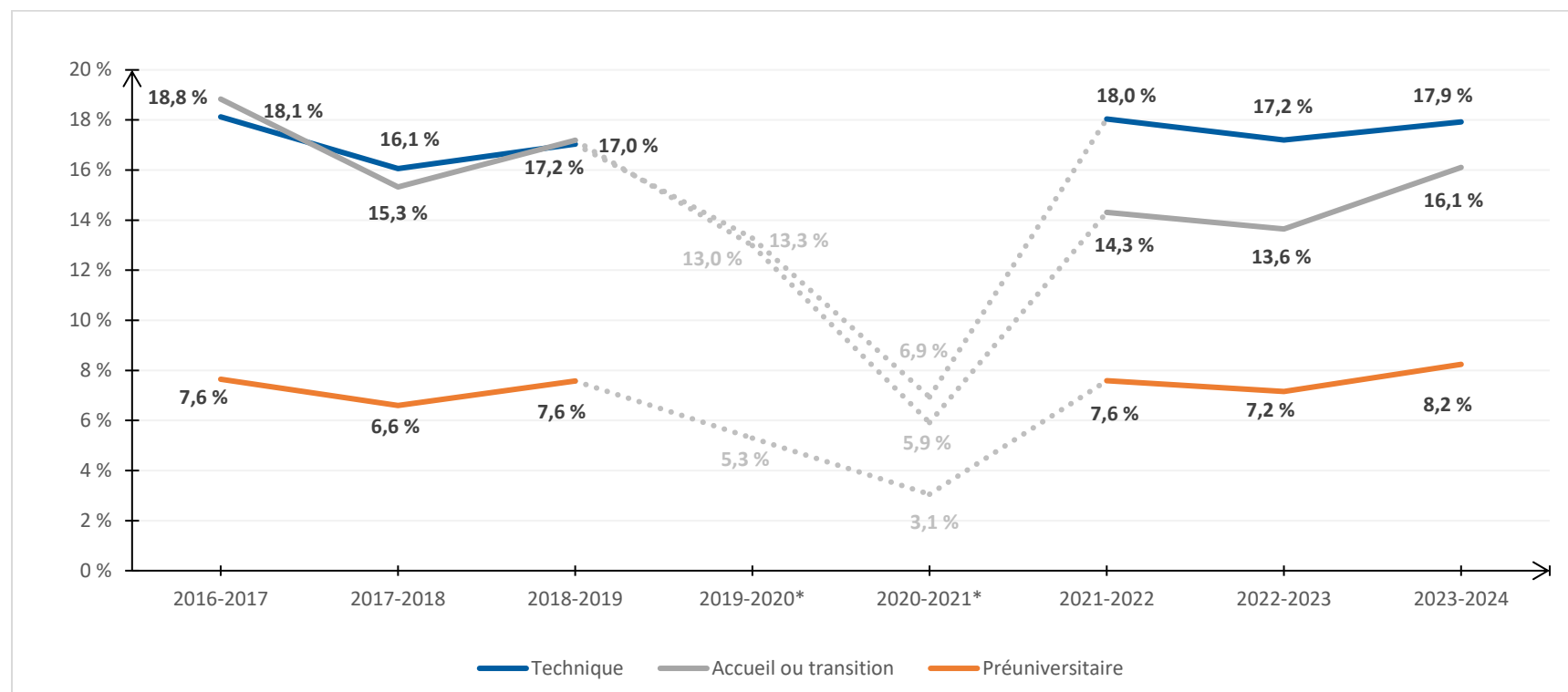
Tableau 4 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le type de formation, ensemble du réseau

Formation		Années scolaires								
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	2020-2021*	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total ¹⁶
Formation préuniversitaire	N ^{bre} d'échecs	1 580	1 329	1 494	632	262	1 433	1 412	1 657	8 905
	Taux d'échec	7,6 %	6,6 %	7,6 %	5,3 %	3,1 %	7,6 %	7,2 %	8,2 %	7,5 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	20 665	20 140	19 727	11 935	8 584	18 896	19 738	20 109	119 275
Formation technique	N ^{bre} d'échecs	2 739	2 392	2 436	1 161	537	2 528	2 413	2 751	15 259
	Taux d'échec	18,1 %	16,1 %	17,0 %	13,3 %	6,9 %	18,0 %	17,2 %	17,9 %	17,4 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	15 112	14 898	14 302	8 740	7 742	14 010	14 030	15 353	87 705
Accueil ou transition	N ^{bre} d'échecs	249	204	202	70	43	159	153	178	1 145
	Taux d'échec	18,8 %	15,3 %	17,2 %	13,0 %	5,9 %	14,3 %	13,6 %	16,1 %	16,0 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	1 322	1 331	1 175	539	727	1 111	1 121	1 105	7 165

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

¹⁶ Le total exclut les résultats des deux années pandémiques.

Graphique 3 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le type de formation, ensemble du réseau



Analyse de l'indicateur

Le taux d'échec à l'EUF des étudiantes et des étudiants inscrits à la formation préuniversitaire est de **7,5 %**, alors que, pour ceux inscrits à la formation technique ou au cheminement *Accueil ou transition* (Tremplin DEC), il est de **17,4 %** et de **16,0 %** respectivement.

En comparant le taux d'échec des trois années prépandémiques avec celui des trois années postpandémiques, on constate des augmentations de **0,4 pdp** pour la formation préuniversitaire et de **0,6 pdp** pour la formation technique. Une baisse de **2,4 pdp** du taux d'échec est toutefois observée pour le cheminement *Accueil ou transition* (Tremplin DEC). Notons que cette clientèle est atypique et que le nombre d'étudiantes et d'étudiants de cette catégorie est moins important que pour les autres types de formation.

Statut légal au Canada

Description de l'indicateur

Le statut légal au Canada indique si les personnes sont des citoyennes et des citoyens canadiens ou des étudiantes et des étudiants internationaux. La catégorie « Canadien » comprend les citoyennes et les citoyens canadiens, indiens ou résidents permanents, tandis que la catégorie « International » inclut les personnes réfugiées reconnues, les résidentes et les résidents temporaires ainsi que les personnes dont la valeur est inconnue.

Résultats

Le plus bas taux d'échec à l'EUF chez les étudiantes et les étudiants de citoyenneté canadienne est de **10,2 %** pour l'année scolaire 2017-2018, tandis que le plus haut est de **11,8 %** pour l'année scolaire 2016-2017. En ce qui concerne les étudiantes et les étudiants internationaux, le taux d'échec le plus faible est de **29,1 %** pour 2017-2018, alors que le plus élevé est de **32,0 %** pour 2021-2022.

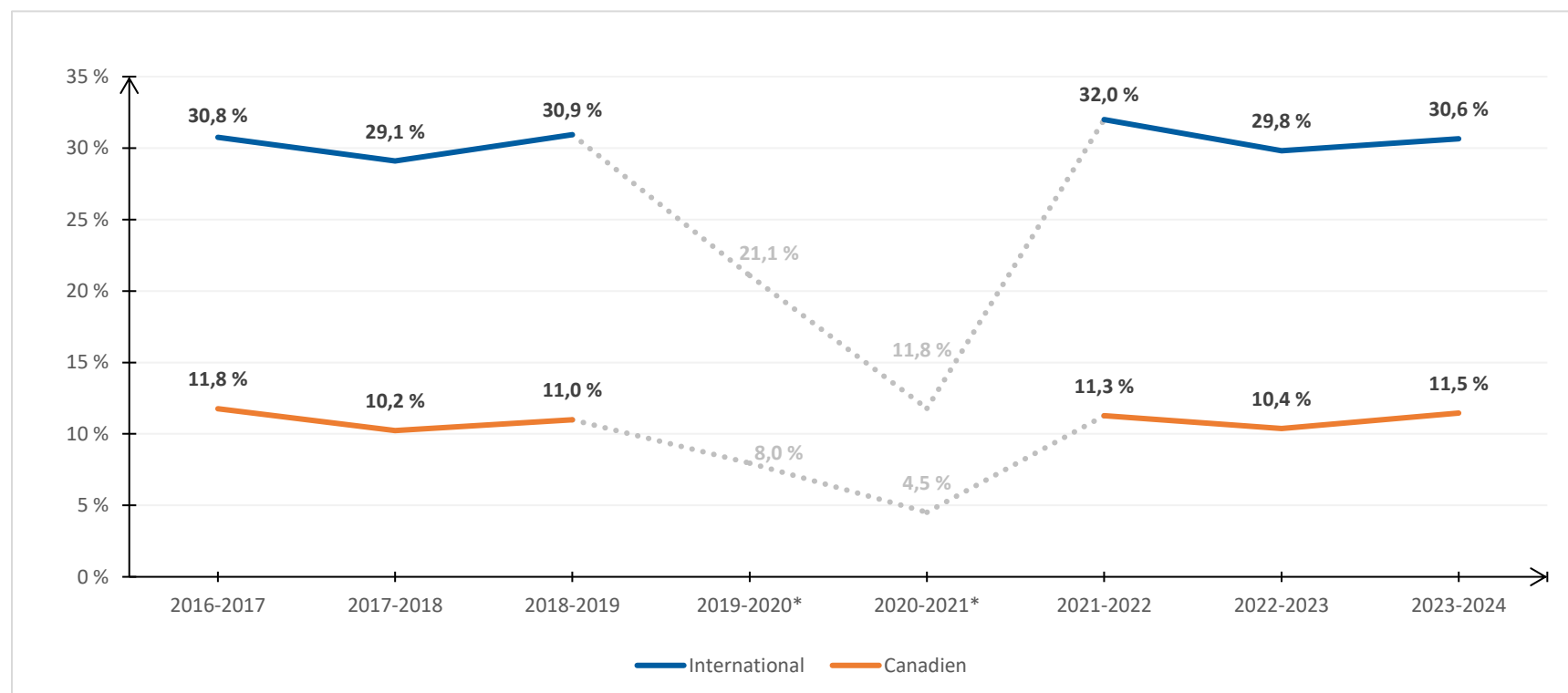
Tableau 5 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le statut légal au Canada, ensemble du réseau

Statut		Années scolaires								
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	2020-2021*	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total ¹⁷
Canadien	Nbre d'échecs	4 241	3 608	3 728	1 550	737	3 681	3 429	3 952	22 639
	Taux d'échec	11,8 %	10,2 %	11,0 %	8,0 %	4,5 %	11,3 %	10,4 %	11,5 %	11,0 %
	Nbre d'étudiant(e)s	36 056	35 256	33 931	19 485	16 320	32 649	33 067	34 496	205 455
International	Nbre d'échecs	258	263	335	163	70	375	482	567	2 280
	Taux d'échec	30,8 %	29,1 %	30,9 %	21,1 %	11,8 %	32,0 %	29,8 %	30,6 %	30,5 %
	Nbre d'étudiant(e)s	839	904	1 083	773	594	1 172	1 617	1 850	7 465

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

¹⁷ Le total exclut les résultats des deux années pandémiques.

Graphique 4 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le statut légal au Canada, ensemble du réseau



Analyse de l'indicateur

Le taux d'échec à l'EUF des étudiantes et des étudiants de citoyenneté canadienne est de **11,0 %**, alors que, pour les étudiantes et les étudiants internationaux, il est plutôt de **30,5 %**. En comparant le taux d'échec des trois années prépandémiques avec celui des trois années postpandémiques, on constate que les étudiantes et les étudiants de citoyenneté canadienne ont conservé des données similaires, tandis que le taux a augmenté de **0,4 pdp** pour les étudiantes et les étudiants internationaux.

Type de fréquentation

Description de l'indicateur

Le type de fréquentation indique si l'étudiante ou l'étudiant est inscrit à temps plein ou à temps partiel¹⁸.

Résultats

Le plus bas taux d'échec à l'EUF chez les étudiantes et les étudiants à temps partiel est de **17,9 %** pour l'année scolaire 2017-2018, tandis que le plus haut est de **21,4 %** pour l'année scolaire 2023-2024. Chez les étudiantes et les étudiants à temps plein, le taux d'échec le plus faible est de **10,1 %** pour 2017-2018, alors que le plus élevé est de **11,8 %** pour 2023-2024.

Tableau 6 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le type de fréquentation, ensemble du réseau

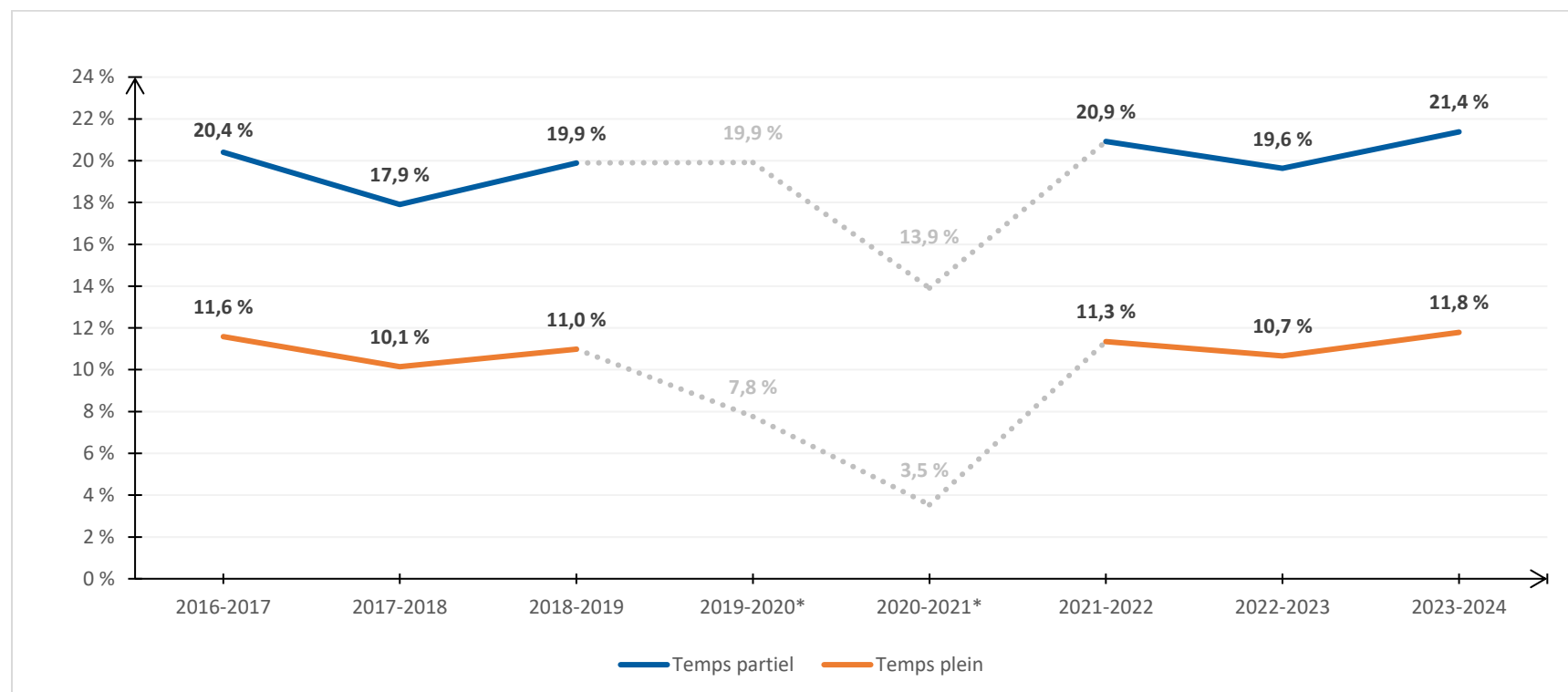
Fréquentation		Années scolaires								
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	2020-2021*	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total ¹⁹
Temps partiel	Nbre d'échecs	521	465	482	231	279	475	467	524	2 934
	Taux d'échec	20,4 %	17,9 %	19,9 %	19,9 %	13,9 %	20,9 %	19,6 %	21,4 %	20,0 %
	Nbre d'étudiant(e)s	2 553	2 598	2 423	1 160	2 006	2 270	2 379	2 451	14 674
Temps plein	Nbre d'échecs	3 978	3 406	3 581	1 482	528	3 581	3 444	3 995	21 985
	Taux d'échec	11,6 %	10,1 %	11,0 %	7,8 %	3,5 %	11,3 %	10,7 %	11,8 %	11,1 %
	Nbre d'étudiant(e)s	34 342	33 562	32 591	19 098	14 908	31 551	32 305	33 895	198 246

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

¹⁸ Le temps plein correspond à une inscription à au moins quatre cours d'un programme d'études collégiales ou à des cours comptant au total un minimum de 180 périodes d'enseignement.

¹⁹ Le total exclut les résultats des deux années pandémiques.

Graphique 5 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon le type de fréquentation, ensemble du réseau



Analyse de l'indicateur

Le taux d'échec à l'EUF des étudiantes et des étudiants à temps partiel est de **20,0 %**, alors que, pour les personnes inscrites à temps plein, il est plutôt de **11,1 %**. En comparant le taux d'échec des trois années prépandémiques avec celui des trois années postpandémiques, on constate une augmentation de **1,2 pdp** pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel ainsi qu'une croissance de **0,4 pdp** pour ceux inscrits à temps plein.

Situation de handicap

Description de l'indicateur

L'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap au collégial qui correspond à la définition du terme « personne handicapée » au sens de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Cette situation de handicap est confirmée par un diagnostic ou une évaluation de type diagnostique effectuée par une professionnelle ou un professionnel habilité en vertu du *Code des professions* ou d'une loi professionnelle particulière. Elle entraîne des limitations significatives et persistantes dans le cadre d'activités d'apprentissage auxquelles sont attribuées des unités et fait l'objet d'un plan individuel d'intervention, préparé par le collège, qui précise les accommodements nécessaires à la réussite scolaire et les limitations justifiant leur mise en place ainsi que la durée prévue pour celle-ci. L'étudiante ou l'étudiant doit déclarer sa situation de handicap au collégial, car elle ne l'est pas automatiquement lors de son inscription.

Résultats

Le plus bas taux d'échec à l'EUF en ce qui a trait aux étudiantes et aux étudiants n'étant pas en situation de handicap est de **11,2 %** pour l'année scolaire 2017-2018, tandis que le plus haut est de **13,3 %** pour l'année scolaire 2023-2024. Concernant les étudiantes et les étudiants en situation de handicap, le taux d'échec le plus faible est de **6,9 %** pour 2022-2023, alors que le plus élevé est de **8,4 %** pour 2018-2019.

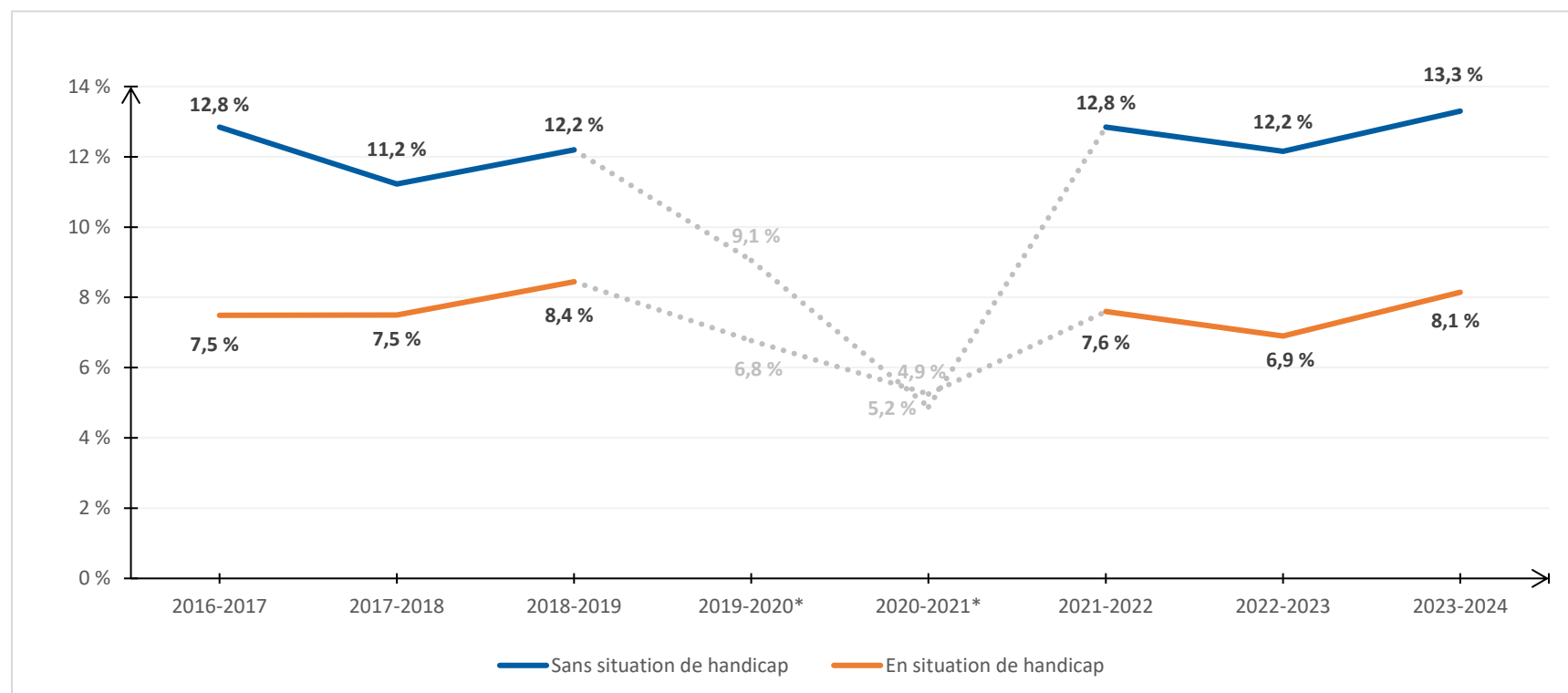
Tableau 7 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon la situation de handicap, ensemble du réseau

Situation		Années scolaires								Total ²⁰
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	2020-2021*	2021-2022	2022-2023	2023-2024	
Sans situation de handicap	Nbre d'échecs	4 301	3 614	3 771	1 699	714	3 764	3 635	4 155	23 240
	Taux d'échec	12,8 %	11,2 %	12,2 %	9,1 %	4,9 %	12,8 %	12,2 %	13,3 %	12,4 %
	Nbre d'étudiant(e)s	33 476	32 205	30 911	18 769	14 629	29 312	29 895	31 240	187 039
En situation de handicap	Nbre d'échecs	273	313	364	166	128	358	346	436	2 090
	Taux d'échec	7,5 %	7,5 %	8,4 %	6,8 %	5,2 %	7,6 %	6,9 %	8,1 %	7,7 %
	Nbre d'étudiant(e)s	3 646	4 175	4 311	2 453	2 439	4 715	5 016	5 351	27 214

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

²⁰ Le total exclut les résultats des deux années pandémiques.

Graphique 6 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon la situation de handicap, ensemble du réseau



Analyse de l'indicateur

Le taux d'échec à l'EUF des étudiantes et des étudiants n'étant pas en situation de handicap est de **12,4 %**, alors que, pour les personnes en situation de handicap, il est plutôt de **7,7 %**. En comparant le taux d'échec des trois années prépandémiques avec celui des trois années postpandémiques, on constate une augmentation de **0,7 pdp** pour les étudiantes et les étudiants sans situation de handicap, tandis qu'une baisse de **0,3 pdp** est observée pour ceux en situation de handicap.

Langue maternelle

Description de l'indicateur

La langue maternelle représente la première langue apprise et comprise par une personne. Le domaine de valeurs de cet indicateur ne couvre que les langues officielles reconnues, les autres étant regroupées sous la désignation « Autres langues ». Il s'agit de la dernière langue déclarée au secondaire. Dans le cas où l'indicateur « Langue maternelle au secondaire » n'est pas présent, il est question de la langue déclarée au collégial.

Résultats

Le plus bas taux d'échec à l'EUf chez les étudiantes et les étudiants ayant l'anglais comme langue maternelle est de **14,5 %** (2016-2017), tandis que le plus haut est de **21,7 %** (2021-2022). Chez ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, le taux d'échec le plus faible est de **21,4 %** (2018-2019), alors que le plus élevé est de **22,9 %** (2016-2017). Chez les étudiantes et les étudiants ayant le français comme langue maternelle, le plus bas taux d'échec est de **9,3 %** (2017-2018), tandis que le plus élevé est de **11,0 %** (2016-2017).

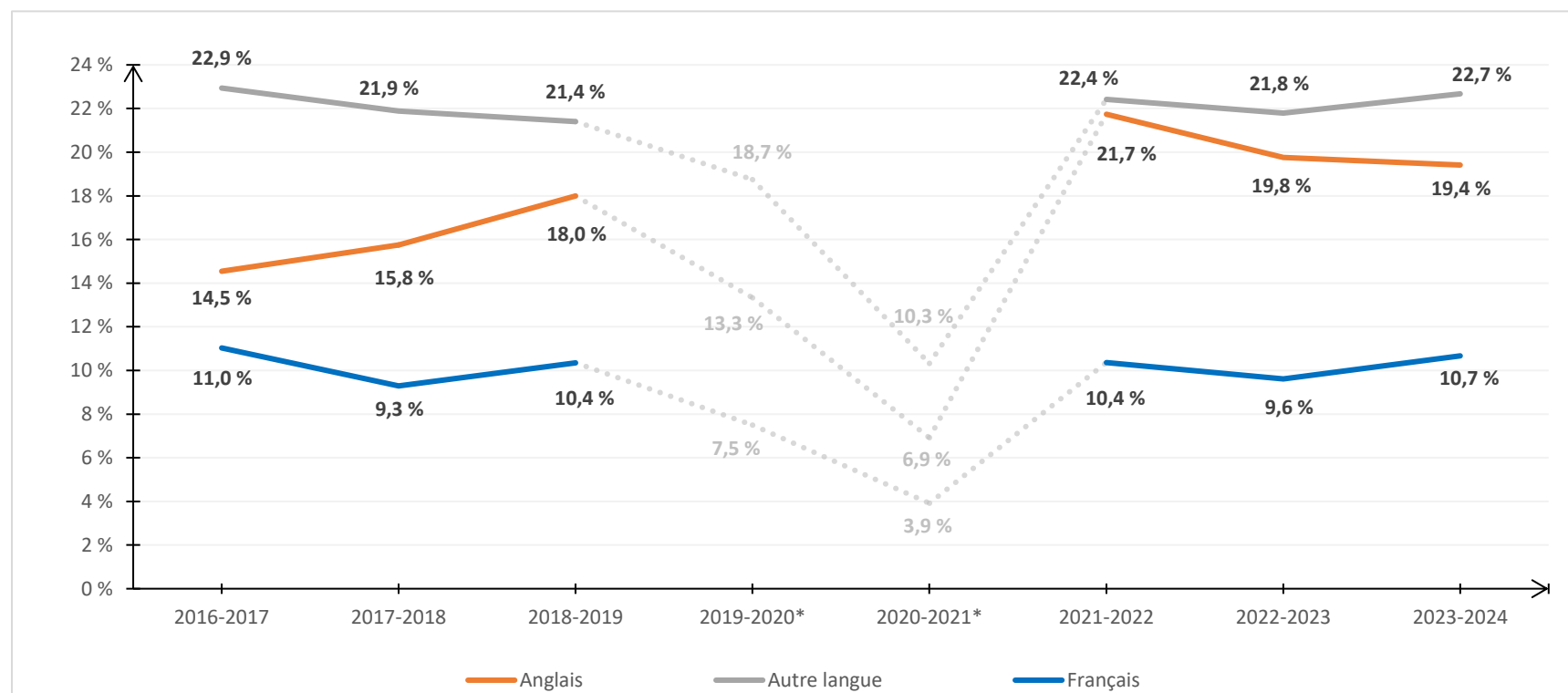
Tableau 8 : Évolution du taux d'échec à l'EUf selon la langue maternelle, ensemble du réseau

Langue		Années scolaires								
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	2020-2021*	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total ²¹
Anglais	N ^{bre} d'échecs	40	43	52	22	13	60	64	72	331
	Taux d'échec	14,5 %	15,8 %	18,0 %	13,3 %	6,9 %	21,7 %	19,8 %	19,4 %	15,3 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	275	273	289	165	188	276	324	371	2 161
Autre langue	N ^{bre} d'échecs	904	923	904	440	271	1 049	1 058	1 235	6 073
	Taux d'échec	22,9 %	21,9 %	21,4 %	18,7 %	10,3 %	22,4 %	21,8 %	22,7 %	18,8 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	3 941	4 217	4 224	2 347	2 626	4 679	4 854	5 448	32 336
Français	N ^{bre} d'échecs	3 630	2 961	3 179	1 403	558	3 013	2 859	3 284	18 926
	Taux d'échec	11,0 %	9,3 %	10,4 %	7,5 %	3,9 %	10,4 %	9,6 %	10,7 %	10,2 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	32 906	31 890	30 709	18 710	14 254	29 072	29 733	30 772	185 082

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

²¹ Le total exclut les résultats des deux années pandémiques.

Graphique 7 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon la langue maternelle, ensemble du réseau



Analyse de l'indicateur

Le taux d'échec à l'EUF des étudiantes et des étudiants ayant le français comme langue maternelle est de **10,2 %**, alors qu'il est de **15,3 %** pour ceux ayant l'anglais comme langue maternelle et de **18,8 %** pour ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. En comparant le taux d'échec des trois années pré-pandémiques avec celui des trois années post-pandémiques, on constate une augmentation de **4,1 pdp** pour les personnes dont la langue maternelle est l'anglais et une croissance de **0,3 pdp** pour celles dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, tandis que le taux d'échec pour les étudiantes et les étudiants ayant le français comme langue maternelle demeure stable.

Moyenne au secondaire

Description de l'indicateur

La moyenne au secondaire est un indicateur qui rend compte de la « force scolaire » de l'étudiante ou de l'étudiant à son arrivée au collégial. Cette moyenne est calculée à partir des notes finales qu'elle ou il a obtenues, au secteur des jeunes, à l'ensemble des épreuves des matières obligatoires de la formation générale de quatrième et de cinquième secondaire. Toutefois, les matières suivantes sont exclues : éducation physique, éducation physique et à la santé, développement de la personne, choix de carrière, enseignement moral, enseignement moral et religieux, éthique et culture religieuse, culture et citoyenneté québécoise, disciplines du domaine des arts. Chaque note est pondérée par le nombre d'unités accordées à chacune des épreuves.

Résultats

Le plus bas taux d'échec à l'EUF pour les étudiantes et les étudiants ayant obtenu au secondaire une moyenne inférieure à 65 % est de **23,8 %** (2017-2018), alors que le plus haut est de **29,7 %** (2021-2022). Pour les étudiantes et les étudiants ayant une moyenne de 65 % à 74 %, le taux d'échec le plus faible est de **15,2 %** (2017-2018) et le plus élevé est de **21,8 %** (2023-2024). Pour ceux présentant une moyenne de 75 % ou plus, le plus bas taux d'échec est de **4,2 %** (2017-2018), tandis que le plus élevé est de **7,0 %** (2023-2024).

Tableau 9 : Évolution du taux d'échec à l'EUF selon la moyenne au secondaire, ensemble du réseau

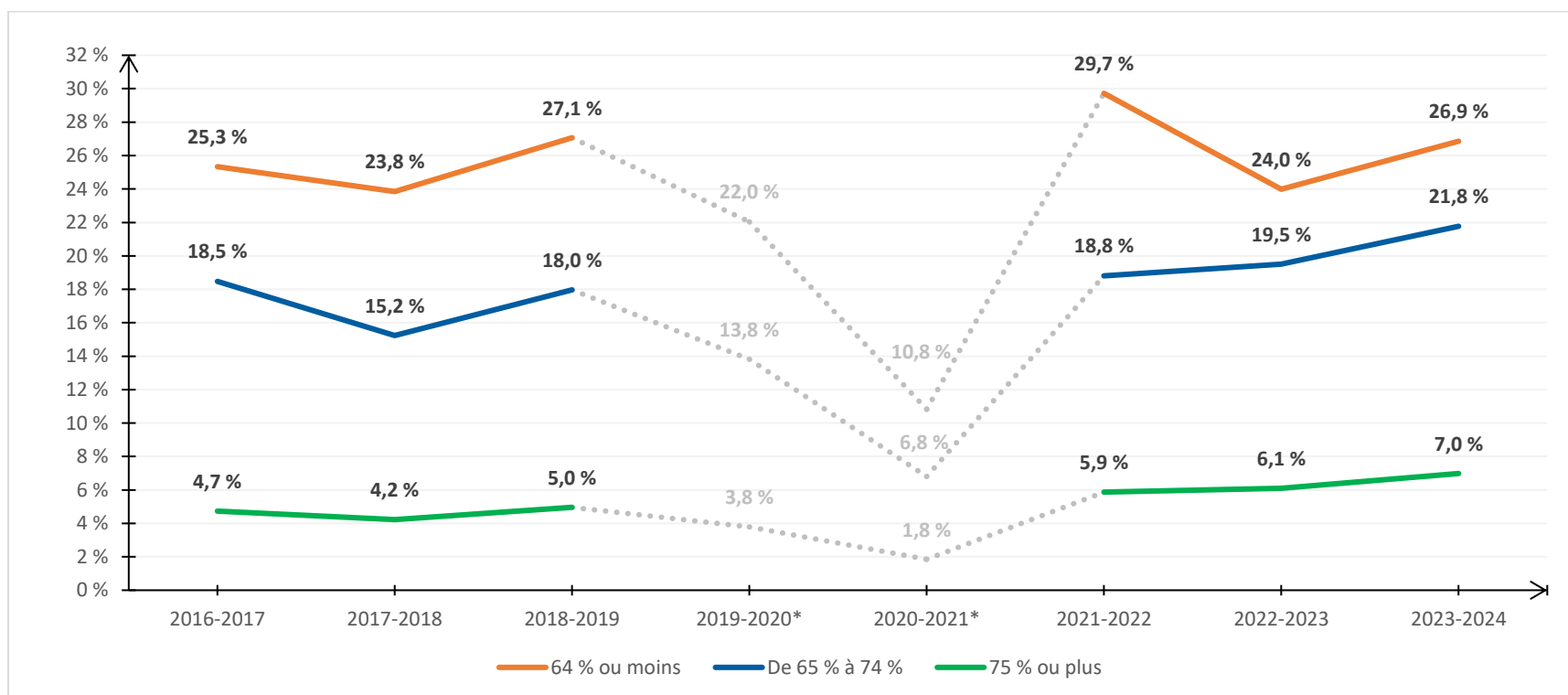
Moyenne		Années scolaires								
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	2020-2021*	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total ²²
64 % ou moins	N ^{bre} d'échecs	722	635	601	238	118	508	342	350	3 158
	Taux d'échec	25,3 %	23,8 %	27,1 %	22,0 %	10,8 %	29,7 %	24,0 %	26,9 %	25,9 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	2 849	2 663	2 221	1 080	1 090	1 709	1 426	1 303	12 171
De 65 % à 74 %	N ^{bre} d'échecs	2 120	1 659	1 687	710	347	1 516	1 326	1 545	9 853
	Taux d'échec	18,5 %	15,2 %	18,0 %	13,8 %	6,8 %	18,8 %	19,5 %	21,8 %	18,3 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	11 472	10 889	9 392	5 139	5 101	8 059	6 795	7 097	53 704

²² Le total exclut les résultats des deux années pandémiques.

Moyenne		Années scolaires								
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020*	2020-2021*	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total ²²
75 % ou plus	N ^{bre} d'échecs	975	866	1 052	512	175	1 289	1 467	1 769	7 418
	Taux d'échec	4,7 %	4,2 %	5,0 %	3,8 %	1,8 %	5,9 %	6,1 %	7,0 %	5,5 %
	N ^{bre} d'étudiant(e)s	20 612	20 503	21 228	13 522	9 464	21 971	24 051	25 340	133 705

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

Graphique 8 : Évolution du taux d'échec à l'EUf selon la moyenne au secondaire, ensemble du réseau



Analyse de l'indicateur

Les taux d'échec à l'EUF selon les catégories de moyennes au secondaire se répartissent comme suit :

- 64 % ou moins : **25,9 %**;
- De 65 % à 74 % : **18,3 %**;
- 75 % ou plus : **5,5 %**.

En comparant le taux d'échec des trois années prépandémiques avec celui des trois années postpandémiques, on constate une hausse dans chaque catégorie de moyenne au secondaire. En effet, une augmentation de **1,7 pdp** est observée pour les étudiantes et les étudiants dont la moyenne est de 64 % ou moins ainsi que pour ceux dont la moyenne est de 75 % ou plus. Chez les étudiantes et les étudiants dont la moyenne est de 65 % à 74 %, le taux d'échec s'est élevé de **2,8 pdp**.

Analyses complémentaires

Le prochain tableau reprend les taux d'échec les plus élevés observés dans cette analyse. Il présente une comparaison des écarts avec les valeurs obtenues pour chacune des variables.

Tableau 10 : Analyse des taux d'échec élevés lors de la première passation de l'EUF, selon différentes caractéristiques, années scolaires 2016-2017 à 2018-2019 et 2021-2022 à 2023-2024, ensemble du réseau collégial

Caractéristiques	Taux d'échec global	
	Valeurs	Écart (pdp)
Étudiant(e)s internationaux(-ales)	30,5 %	+ 19,5 pdp par rapport aux étudiant(e)s canadien(ne)s
Moyenne au secondaire inférieure à 65 %	25,9 %	+ 20,4 pdp par rapport aux étudiant(e)s dont la moyenne au secondaire est de 75 % ou plus
Fréquentation à temps partiel	20,0 %	+ 8,9 pdp par rapport aux étudiant(e)s à temps plein
Langue maternelle autre que le français ou l'anglais	18,8 %	+ 8,6 pdp par rapport aux étudiant(e)s ayant le français comme langue maternelle
Moyenne au secondaire de 65 % à 74 %	18,3 %	+12,8 pdp par rapport aux étudiant(e)s dont la moyenne au secondaire est de 75 % ou plus
Anglais comme langue maternelle	18,0 %	+ 8,6 pdp par rapport aux étudiant(e)s ayant le français comme langue maternelle
Inscription en formation technique	17,4 %	+ 9,9 pdp par rapport aux étudiant(e)s inscrits en formation préuniversitaire
Inscription au cheminement <i>Accueil ou transition</i>	16,0 %	+ 8,5 pdp par rapport aux étudiant(e)s inscrits en formation préuniversitaire
Sexe masculin	14,7 %	+ 4,8 pdp par rapport aux personnes de sexe féminin
Absence de situation de handicap	12,4 %	+ 4,7 pdp par rapport aux étudiant(e)s en situation de handicap

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

Les deux prochains tableaux présentent les proportions des étudiantes et des étudiants inscrits pour la première fois à l'EUF (tableau 11) et y ayant échoué (tableau 12), selon les caractéristiques mentionnées précédemment concernant ceux présentant un taux élevé d'échec (tableau 10).

Tableau 11 : Proportion des étudiantes et des étudiants inscrits pour la première fois à l'EUF, selon différentes caractéristiques, années scolaires 2016-2017 à 2018-2019 et 2021-2022 à 2023-2024, ensemble du réseau collégial

Caractéristiques	Nombre d'étudiant(e)s en situation d'échec	Nombre total d'étudiant(e)s	Proportion des étudiant(e)s inscrit(e)s pour la première fois à l'EUF et présentant cette caractéristique
Étudiant(e)s internationaux(-ales)	7 465	214 253	3,5 %
Moyenne au secondaire inférieure à 65 %	12 171	214 253	5,7 %
Fréquentation à temps partiel	14 674	214 253	6,8 %
Langue maternelle autre que le français ou l'anglais	27 363	214 253	12,8 %
Moyenne au secondaire de 65 % à 74 %	53 704	214 253	25,1 %
Anglais comme langue maternelle	1 808	214 253	0,8 %
Inscription en formation technique	87 705	214 253	40,9 %
Inscription au cheminement <i>Accueil ou transition</i>	7 165	214 253	3,3 %
Sexe masculin	85 498	214 253	39,9 %
Absence de situation de handicap	187 039	214 253	87,3 %

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

Tableau 12 : Proportion des étudiantes et des étudiants ayant échoué à leur première passation de l'EUF, selon différentes caractéristiques, années scolaires 2016-2017 à 2018-2019 et 2021-2022 à 2023-2024, ensemble du réseau collégial

Caractéristiques	Nombre d'étudiant(e)s en situation d'échec	Nombre total d'étudiant(e)s en situation d'échec	Proportion des étudiant(e)s ayant échoué à leur première passation de l'EUF et présentant cette caractéristique
Étudiant(e)s internationaux(-ales)	2 280	25 330	9,0 %
Moyenne au secondaire inférieure à 65 %	3 158	25 330	12,5 %
Fréquentation à temps partiel	2 934	25 330	11,6 %
Langue maternelle autre que le français ou l'anglais	5 360	25 330	21,2 %
Moyenne au secondaire de 65 % à 74 %	9 853	25 330	39,0 %
Anglais comme langue maternelle	318	25 330	1,3 %
Inscription en formation technique	15 259	25 330	60,2 %
Inscription au cheminement <i>Accueil ou transition</i>	1 145	25 330	4,5 %
Sexe masculin	12 555	25 330	49,6 %
Absence de situation de handicap	23 240	25 330	91,7 %

Source : MES, DGPP, DSIG, CSE Épreuves au collégial, septembre 2024.

Discussion sur les résultats

La présente section porte sur les principaux constats tirés de cette analyse. Plusieurs autres constats pourraient être dressés, mais la planification de mesures d'accompagnement ciblées pourrait, de façon générale, aider les différentes clientèles et ainsi diminuer les taux d'échec de ces étudiantes et étudiants.

Étudiantes et étudiants internationaux

Le taux d'échec le plus élevé observé dans cette analyse est celui des étudiantes et des étudiants internationaux, soit **30,5 %** avec un écart important de **19,5 pdp** par rapport au taux d'échec des étudiantes et des étudiants canadiens. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est de **3,5 %**, alors qu'elle est plus grande chez celles et ceux ayant échoué, se situant alors à **9,0 %**.

Étudiantes et étudiants présentant une moyenne au secondaire inférieure à 75 %

Le deuxième taux d'échec le plus élevé observé dans cette analyse est celui des étudiantes et des étudiants dont la moyenne au secondaire est inférieure à 65 %, soit **25,9 %** avec un écart important de **20,4 pdp** par rapport au taux d'échec de ceux dont la moyenne au secondaire est de 75 % ou plus. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est de **5,7 %**, alors qu'elle est plus grande chez celles et ceux ayant échoué, se situant alors à **12,5 %**.

Il a également été constaté que les étudiantes et les étudiants dont la moyenne au secondaire est de 65 % à 74 % présentent aussi un taux d'échec élevé, soit **18,3 %** avec un écart de **12,8 pdp** par rapport au taux d'échec de ceux dont la moyenne est de 75 % ou plus. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est de **25,1 %**, alors qu'elle est plus grande chez celles et ceux ayant échoué, se situant alors à **39,0 %**.

Étudiantes et étudiants inscrits à temps partiel

Le troisième taux d'échec le plus élevé observé dans cette analyse est celui des étudiantes et des étudiants inscrits à temps partiel, soit **20,0 %** avec un écart de **8,9 pdp** par rapport au taux d'échec de ceux inscrits à temps plein. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est de **6,8 %**, alors qu'elle est plus grande chez celles et ceux ayant échoué, se situant alors à **11,6 %**.

Étudiantes et étudiants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais

Le quatrième taux d'échec le plus élevé observé dans cette analyse est celui des étudiantes et des étudiants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, soit **18,8 %** avec un écart de **8,6 pdp** par rapport à ceux dont la langue maternelle est le français. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est de **12,8 %**, alors qu'elle est plus grande chez celles et ceux ayant échoué, se situant alors à **21,2 %**.

Il a également été constaté que les étudiantes et les étudiants dont la langue maternelle est l'anglais présentent aussi un taux d'échec élevé, soit **18,0 %** avec un écart de **8,6 pdp** par rapport au taux d'échec de ceux dont la langue maternelle est le français. La proportion de cette clientèle est toutefois peu élevée. Parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF, elle est de **0,3 %**, tandis qu'elle est de **1,3 %** chez celles et ceux ayant échoué.

Étudiantes et étudiants inscrits en formation technique ou au cheminement *Accueil ou transition*

Les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme de formation technique ont un taux d'échec de **17,4 %**, ce qui est plus élevé de près de **10,0 pdp** par rapport à ceux inscrits en formation préuniversitaire. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est de **40,9 %**, alors qu'elle est considérablement plus grande chez celles et ceux ayant échoué, se situant alors à **60,2 %**.

Par ailleurs, les étudiantes et les étudiants inscrits au cheminement *Accueil ou transition* présentent un taux d'échec de **16,0 %**, ce qui correspond à une hausse de près de **8,5 pdp** par rapport à ceux inscrits en formation préuniversitaire. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est toutefois peu élevée (**3,3 %**), et elle demeure similaire chez celles et ceux ayant échoué (**4,5 %**).

Personnes de sexe masculin

Les étudiants ont un taux d'échec de **14,7 %**, ce qui est plus élevé de près de **4,8 pdp** que le taux constaté chez les étudiantes. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est de **39,9 %**, alors qu'elle est plus grande chez celles et ceux ayant échoué, se situant alors à **49,6 %**.

Étudiantes et étudiants n'étant pas en situation de handicap

Les étudiantes et les étudiants n'étant pas en situation de handicap ont un taux d'échec de **12,4 %**, ce qui représente une hausse de **4,7 pdp** par rapport à ceux en situation de handicap. La proportion de cette clientèle parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF est de **87,3 %**, alors qu'elle est plus grande chez celles et ceux ayant échoué, se situant alors à **91,7 %**.

Impact de la pandémie de COVID-19

L'analyse révèle également, dans presque la majorité des catégories retenues, une hausse du taux d'échec entre les trois années ayant précédé la pandémie de COVID-19 et les trois années l'ayant suivie. Les écarts observés se situent entre **0,2 pdp** et **1,7 pdp**. Ils atteignent même **2,8 pdp** chez les étudiantes et les étudiants présentant une moyenne au secondaire de 65 % à 74 % ainsi que **4,1 pdp** chez ceux ayant l'anglais comme langue maternelle. Cela pourrait être lié aux impacts de la pandémie.

Limites de l'étude

Les observations présentées dans ce portrait mettent en lumière des tendances très générales. En effet, les analyses ont été produites en fonction des informations détenues par le Ministère. Une recherche approfondie serait nécessaire pour mieux comprendre les causes possibles des résultats obtenus au cours de l'analyse.

Conclusion

Cette analyse a été réalisée dans la foulée du rapport *La maîtrise du français au collégial : le temps d'agir* et visait à dresser le portrait des étudiantes et des étudiants en situation d'échec lors de leur première passation de l'EUF, selon les plus récentes données officielles détenues par le Ministère.

Notre étude a ainsi révélé que 25 330 étudiantes et étudiants ont échoué à leur première passation de l'EUF pour les cohortes des années 2016-2017 à 2018-2019 et 2021-2022 à 2023-2024, et ce, dans l'ensemble du réseau collégial. Notre premier angle d'analyse a démontré, au regard des différentes données scolaires et sociodémographiques considérées, que certaines catégories d'étudiantes et d'étudiants présentent un plus grand risque d'échec à l'EUF, par exemple les étudiantes et les étudiants internationaux, les personnes ayant une moyenne au secondaire inférieure à 75 %, les étudiantes et les étudiants inscrits à temps partiel et ceux dont la langue maternelle n'est pas le français. Toutefois, la proportion de certaines de ces catégories parmi l'ensemble des étudiantes et des étudiants en situation d'échec est parfois peu élevée.

Notre deuxième angle d'analyse a indiqué que certaines catégories étaient davantage représentées parmi l'ensemble des étudiantes et des étudiants en situation d'échec, comparativement à leur poids parmi les personnes inscrites pour la première fois à l'EUF. C'est notamment le cas pour les étudiantes et les étudiants n'étant pas en situation de handicap, ceux inscrits en formation technique, ceux de sexe masculin et ceux ayant une moyenne au secondaire de 65 % à 74 %. Qui plus est, une étudiante ou un étudiant en situation d'échec à sa première passation de l'EUF pourrait présenter une ou plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

Le Ministère espère que la diffusion de ce portrait aura des retombées pertinentes pour le réseau collégial et qu'elle contribuera à la recherche de solutions porteuses pour l'amélioration des compétences langagières et la réussite de l'ensemble des étudiantes et des étudiants au collégial. Lors de futures analyses, il pourrait être intéressant de comparer, sur une plus longue période, les résultats recueillis avant et après la pandémie de COVID-19 afin de déterminer si les taux d'échec tendent à remonter ou inversement.

Pistes de réflexion

Pour aider les étudiantes et les étudiants montrant des lacunes en français, différentes actions peuvent être mises en place, par exemple :

Pour l'établissement

- Intégrer des objectifs portant sur la maîtrise du français écrit dans sa planification stratégique ou son plan de réussite.
- Intégrer l'examen des données relatives à la réussite des cours de français, langue d'enseignement et littérature, ainsi que de l'épreuve uniforme de français dans la politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP).

Pour le personnel enseignant ou le personnel professionnel

- Suivre des activités de perfectionnement visant le développement des compétences en enseignement des littératies disciplinaires.

Pour les étudiantes et les étudiants

- Suivre des [activités favorisant la réussite](#) en français selon leurs besoins.

Pour le Ministère

- Poursuivre la réflexion amorcée autour de l'épreuve uniforme de français, notamment au regard des recommandations du Comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial.

